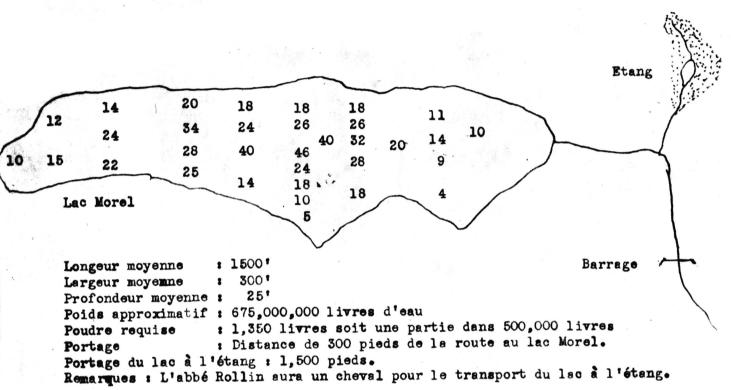
Localisation : Morel XI
Localisation : Lot 6, rang 13, canton Templaton, conté Papineau.
Propriétaire : Mme Paul de Rainville.

Demandeur : Curé E. Rollin.



Le lac Morel est situé à 14 milles de Templeton dont les deux derniers milles sont plutôt mauvais. Le fond du chemin est Bon, il est surtout très étroit et tortueux.

Etang. -

Longeumr : 400 t Largeur : 200 t

Profondeur: ???? Apparemment peu profond.

L'abbé Rollin demande d'être averti deux ou trois jours à l'avance afin d'effectuer les préparitifs nécessaires à l'empoisonnement. Je lui ai demandé de fournir deux hommes lors de l'empoisonnement ce à quoi il a acquiescé.

Montréal, le 26 octobre 1949 Par: J. Guindon.